

H2O

05 01 21 Le Monde

Article libre d'accès à 16h00

Natixis va céder ses parts dans H2O aux dirigeants du fonds spéculatif

La filiale cotée du groupe Banque populaire-Caisse d'épargne va vendre sa participation dans H2O aux dirigeants de la société de gestion d'actifs, en proie à de fortes turbulences depuis juin 2019.

Par [Véronique Chocron](#)

Publié aujourd'hui à 11h17
Temps de Lecture 2 min.



Devant le siège de Natixis, à Paris, en mars 2019. ERIC PIERMONT / AFP

Les déboires de H2O, une société de gestion d'actifs revendiquant son goût pour le risque, détenue à 50,01 % par Natixis, avaient fini par écorner l'image du groupe bancaire français. Natixis, filiale cotée du groupe mutualiste Banque populaire-Caisse d'épargne (BPCE), qui réunit notamment ses activités de marché et la gestion d'actifs, avait annoncé, le

5 novembre 2020, son souhait de sortir du capital de son *hedge fund* (« fonds spéculatif »). L'affaire est désormais bien engagée. Juridiquement, la spécification Hedge fund pourrait être (est) des plus préoccupantes. En effet, **en aucun cas** les hedge funds ne peuvent être commercialisés à une clientèle non avertie sans une information financière adaptée à ces investisseurs non avertis. Connaissant bien le monde juridique, je pense qu'il serait plus qu'opportun que les associations professionnelles prennent à leur compte le dossier H2O. Voir mes précédents courriers d'alerte.

« Nous avons convenu avec la direction [de H2O] que nous nous séparerions à l'amiable, en accord total, la direction achetant notre participation », a déclaré, lundi 4 janvier, le directeur général de Natixis Investment Managers, Jean Raby, à la chaîne d'information financière Bloomberg TV. Ok, mais qui sera ou qui seront au banc des responsables juridiques. D'un côté, H2O a agi **sous couverture de Londres**, de l'autre Natixis qui se retire... Au cas où, qui ira au juridique face aux avocats des clients ? Quelle assurance acceptera de couvrir les frais juridiques d'une telle situation ? Cette opération « est soumise à l'approbation du régulateur », a ajouté le dirigeant.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Pénalisée par ses prises de risques, Natixis annonce rentrer dans le rang

La direction de la société de gestion, emmenée par le gérant star Bruno Crastes, a fait sa réputation en attirant, pendant près de dix ans, les investisseurs sur son seul nom. Le financier a créé H2O à Londres, en 2010. Il vient alors de quitter le Crédit agricole, où il a monté une gamme de fonds à succès, jusqu'à ce que survienne la crise de 2008. Il s'appuie sur Natixis pour lancer sa nouvelle boutique. Des années durant, H2O enchaîne les **performances** Ce n'est pas des performances, mais des évolutions de valeurs liquidatives comptables.. Le fonds H2O Multibonds affiche même un gain de 485 % entre 2012 et 2019 Non, il affiche une évolution de la valeur liquidative comptable. Hormis pour ceux qui ont vendu, l'on ne peut en aucun cas « parler » de gain. C'est totalement FAUX, FALLACIEUX et VOLONTAIREMENT TROMPEUR , selon les calculs de Cyrille Chartier-Kastler, fondateur de Facts & Figures, un cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans l'assurance.

Premières secousses en juin 2019

Les premières secousses apparaissent en juin 2019, lorsque le *Financial Times* (FT) dénonce dans un article les liens étroits entre **H2O et le fonds de capital-investissement d'un homme d'affaires allemand controversé, Lars Windhorst, visé dans le passé par plusieurs procédures judiciaires. La boutique de gestion H2O Asset Management a abondamment investi dans des obligations émises par plusieurs sociétés dont M. Windhorst est actionnaire. Là nous sommes sur une gestion obligataire...**

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Natixis, l'embarrassante filiale de BPCE

Ces titres ne sont pas liquides, ils ne peuvent donc pas être vendus rapidement, alors que les fonds de H2O sont supposés être « ouverts », afin que les clients puissent à tout moment

recupérer leur argent. Un début de panique chez les investisseurs provoque des retraits massifs, de quelque 8 milliards d'euros, sur un total de 34 milliards d'encours. **S'il y avait eu une réelle gestion financière des positions, les déconvenues auraient été toutes autres, voire limitées à une baisse logique.**

De profondes difficultés ont de nouveau secoué H2O à l'été 2020. En août, la société de gestion a dû suspendre temporairement les souscriptions et les demandes de rachat de parts de plusieurs de ses fonds, à la demande de l'Autorité des marchés financiers (AMF). **Le gendarme boursier français a formulé des doutes sur la valorisation des fonds concernés.** Ces turbulences ont contribué au départ du patron de Natixis, François Riahi. La banque prend alors le parti de se désengager de H2O et n'a pas d'autre choix que de céder ses parts aux fondateurs de la boutique, qui, fin septembre 2020, ne gérait plus que quelque 20 milliards d'euros. **20 milliards d'euros en valeur liquidative comptable qui donnent quoi en réalités financières ?**

Je pense que les associations de CGP feraient bien de prendre une position juridique, dans le cas où les professionnels adhérents de ces associations seraient appelés en responsabilités juridiques sur, notamment, les conditions de commercialisation. Que ces associations professionnelles se souviennent de mes courriers RAR et de leurs silences répétitifs. Les nouveaux éléments changeant totalement la physionomie de ce dossier imposent une action et une représentation pro-actives des associations et groupements professionnels, avant que les termes des responsabilités juridiques ne soient définis clairement. Sans cela, les CGP risquent de se retrouver seuls et démunis. **La configuration du retrait (éventuel) de Natixis remet en cause toutes les possibilités anciennes de gestion de ce dossier.**